

Les usages du gaz en Centre-Val de Loire

En 2020, la consommation d'énergie primaire de la France repose à 40 % sur l'énergie nucléaire, à 28 % sur le pétrole, à 16 % sur le gaz naturel, à 14 % sur les énergies renouvelables et la transformation des déchets et à 2 % sur le charbon. Le résidentiel représente 39 % de la consommation finale énergétique de gaz naturel, devant l'industrie (34 %) et le tertiaire (26 %). Cette consommation est essentiellement liée au chauffage des logements.

Le chauffage au gaz s'est fortement développé au cours des dernières décennies. En Centre-Val de Loire, en 2018, 35 % des résidences principales sont chauffées au gaz (37 % en France métropolitaine), 33 % disposent d'un chauffage électrique (34 % en France métropolitaine) et 11 % utilisent le fioul (comme en France métropolitaine).

En 1968, le chauffage au gaz ne concernait que 4,3 % des logements. L'augmentation de la part des logements chauffés au gaz est générale et concerne tous les territoires de la région. En 2018, cette part est de 38 % dans l'Indre-et-Loire et le Loiret, contre 32 % dans le Loir-et-Cher et 30 % dans l'Indre. Elle est plus importante en milieu urbain (51 %), mieux couvert par les réseaux de distribution de gaz de ville, qu'en milieu rural (18 %). Elle est respectivement de 50 % et de 49 % dans les métropoles d'Orléans et Tours.

Par ailleurs, les établissements industriels de la région utilisent 4 % de la consommation nationale de gaz de l'industrie.

Les importations françaises reposent à plus de 80 % sur des contrats de long terme négociés de gré à gré.

En 2020, la Norvège demeure le principal fournisseur de la France (36 % du total des entrées brutes), devant la Russie (17 %), et l'Algérie (8 %).

Les chiffres clés



534 TWh PCS ⁽¹⁾

de gaz naturel importé en France en 2020



494 TWh PCS

de gaz naturel consommé en France en 2020



35 %

des résidences principales chauffées
au gaz en Centre-Val de Loire en 2018
(4,3 % des logements en 1968)



4 %

de la consommation nationale de gaz de l'industrie
réalisée par les établissements industriels de la région
(soit 414 kTEP ⁽²⁾ = 5,4 TWh PCS ⁽³⁾⁽⁴⁾ de gaz naturel consommé
dans l'industrie en Centre-Val de Loire en 2019)

Sources : Insee, Recensement 2018, Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie 2019, Système d'analyse de la population par l'historique des recensements (Saphir) de 1968 à 2018. SDES, Bilan énergétique de la France.

(1) 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh en pouvoir calorifique supérieur.

(2) kTEP : consommation d'énergie en milliers de tonnes-équivalent-pétrole.

(3) selon les équivalences énergétiques recommandées.

(4) par ailleurs, l'industrie consomme 0,1 TWh PCS de gaz de pétrole liquéfié.

Pour en savoir plus :

- En cinquante ans, le nombre de résidences principales a doublé et les logements sont de plus en plus spacieux. Insee Flash Centre-Val de Loire n°44, juin 2021.

- Les consommations d'énergie dans l'industrie en 2019 - Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) - Insee Résultats, juin 2021.

- Tableaux de l'économie française - Édition 2020 - Électricité - Gaz naturel - Insee Références, février 2020.

- Chiffres clés de l'énergie (bilan énergétique de la France, gaz naturel, consommation finale d'énergie par secteur et par énergie) - édition 2021 - Ministère de la Transition Écologique.